



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 8 juillet 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire.

En période de crise aiguë du logement, alors que les loyers sur le marché privé restent à un niveau inabordable pour de nombreuses personnes, il est impératif que le parc public de logements soit utilisé au maximum de ses capacités. Bien entendu, certaines périodes de vacance peuvent être nécessaires, notamment dans le cadre de transitions, de travaux de rénovation ou de changements d'affectation. Néanmoins, il importe de garantir que ces phases soient aussi courtes que possible et que les logements publics restent accessibles à ceux qui en ont besoin.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire :

1. Combien de logements du Fonds du Logement sont actuellement vacants (logement inoccupé depuis plus de deux mois)?
2. Depuis combien de temps ces logements sont-ils vacants ?
3. Quelles sont les raisons principales de cette vacance (travaux, rénovation, procédures administratives, etc.) ?
4. Quelles mesures sont envisagées pour réduire la durée moyenne de vacance de ces logements et assurer une mise à disposition rapide des unités disponibles ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Yves Cruchten
Député